RETROSPACTIVE

Le tour du Maroc en 30 jours

L'ONU décerne la médaille de maintien de la paix au contingent marocain en Côte d'Ivoire

Dakar, 21/11/05 (MAP)- L'Organisation des Nations unies (ONU) a décerné la médaille commémorative des opérations de maintien de la paix au contingent marocain déployé en Côte d'Ivoire, a-t-on appris lundi de source diplomatique marocaine à Abidjan.

Cette médaille a été remise, le 18 novembre dernier à Bouaké (environ 400 km au nord d'Abidjan) au commandant du contingent marocain en Côte d'Ivoire, le colonel-major Abdeslam Kdali, par le commandant de la mission des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le général sénégalais Abdoulaye Fall, au nom du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Au cours de la cérémonie de remise de cette médaille, qui a coïncidé avec la commémoration par les casques bleus marocains du 50-ème anniversaire du retour d'exil de feu SM Mohammed V et de la fête de l'indépendance, le général Fall a exprimé son émotion chaque fois qu'il se trouvait aux côtés des soldats marocains pour servir les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Le général Fall qui avait fait ses études à l'Académie royale militaire de Meknès et servi par la suite en tant qu'attaché militaire à l'ambassade du Sénégal à Rabat, a longtemps mis en exergue la contribution du Royaume à la la paix dans le monde, que ce soit en République démocratique de Congo, en Somalie, en Bosnie, ou récemment à Haiti et en Côte d'Ivoire.

Il a également rendu hommage aux casques bleus marocains déployés en Côte d'Ivoire pour

leur dévouement, leur abnégation et leur courage en vue de permettre à ce pays ouestafricain de retrouver la paix et la stabilité.

Le commandant de l'ONUCI a, en outre, salué le combat mené par feu SM Mohammed V pour l'indépendance du Maroc et la liberté du continent africain.

Pour marquer le 50-ème anniversaire de la fête de l'indépendance, le contingent marocain, constitué de plusieurs centaines de membres des Forces Armées Royales, a organisé un défilé militaire auquel a notamment assisté l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, M. Hassan Bennani, et le personnel militaire de l'ONUCI.

Le Maroc participe aux côtés de 39 autres pays à l'ONUCI, déployée en Côte d'Ivoire depuis le 4 avril 2004 pour contribuer au rétablissement de la paix et de la stabilité de ce pays, secoué depuis le 19 septembre 2002 par la plus grave crise politico-militaire de son histoire.

L'ONUCI compte un peu plus de 6.000 casques bleus, soutenus par quelque 4.000 hommes de l'opération militaire française "Licorne".

Démantèlement d'une structure terroriste entretenant des liens étroits avec des cadres d'"Al Qaida"

Rabat, 20 /11/05 (MAP)- Les services de sécurité marocains viennent de démanteler une structure terroriste en formation, composée d'éléments liés à la mouvance islamiste radicale ayant des connections avec des groupuscules évoluant à la frontière irakienne et entretenant des liens étroits avec des cadres de l'organisation "Al Qaida", a-t-on appris dimanche de source policière.

Depuis le mois de mars 2005, les services de sécurité se sont intéressés aux cas du ressortissant marocain répondant au nom de Khaled Azig, exétudiant en théologie en Syrie et effectuant de fréquents déplacements entre ce pays et la Turquie, précise-t-on de même source.

C'est ainsi qu'il a été permis de relever que Khaled Azig, entré au Royaume au mois de juin 2005, a été rejoint le 29 septembre par un autre suspect répondant au nom de Mohamed R'ha, belge d'origine marocaine, connu pour avoir séjourné en Syrie et entretenant des liens étroits avec des islamistes maghrébins en Europe.

Dans le cadre de leur mission

au Royaume, ajoute cette source, Khalid Azig et Mohamed R'ha ont procédé à une série de recrutements d'individus imprégnés d'idées extrémistes.

Selon cette source policière, ces deux individus ont, par la suite, pris attache avec des exmarocains afghans, dont deux ex-détenus de la base américaine de Guantanamo, en liberté provisoire au Royaume, en l'occurrence, Brahim Benchekroun et Mohamed Mazouz qui ont adhéré à leurs projets.

Les dix sept membres impliqués dans ce projet ont été arrêtés et seront présentés au parquet.

